

RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00368

Numéro SIREN : 894 913 151

Nom ou dénomination : 1PRIM

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2024 sous le numéro de dépôt 3182

# **1PRIM**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 10.000 €

Siège social : 21800 CRIMOLOIS – 18 rue Léon Jouhaux

R.C.S. DIJON 894 913 151

## **PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**du 4 avril 2024**

L'an deux mil quatre

et quatre avril à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle

### **Monsieur Cyril COGHETTO représentant la SAS Holding Familiale COGHETTO**

associée unique de la société « 1PRIM » au capital de 10.000 € divisé en 1000 actions, a pris les décisions suivantes relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

### **ORDRE DU JOUR**

- examen de la situation de la société et décision à prendre sur la dissolution anticipée de la société en application de l'article L 225-248 du Code de Commerce
- pouvoirs pour formalités

### **VOTE DES RESOLUTIONS**

#### **Première résolution**

L'assemblée générale constate que le bilan de la société établi à la date du 30 novembre 2023 et approuvé par l'assemblée générale ordinaire de ce jour fait apparaître un actif net inférieur à la moitié du capital social.

L'assemblée générale, statuant en application de l'article L 225-248 du Code de Commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution de la société.

CC

## **Deuxième résolution**

L'assemblée générale des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet de réaliser toutes formalités légales ou réglementaires faisant suite à la présente assemblée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned centrally on the page.